



Procès verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 1 février 2013

1. Rapport d'activité

C. Hamon reprend des extraits des assemblées générales de 2010, 2011 pour rappeler les idées émises pour l'activité de l'association.

Projet décidé et réalisé : le découpage des actes des JIES en articles et leur mise en ligne sur le site Arthèque artheque.ens-cachan.fr (réalisation P. Varrin).

Projets envisagés et non réalisés :

- la création d'un site « Tour 123 » : comme le domicile de l'association, le site devrait être indépendant de l'ENSC ; il comprendrait une présentation avec un historique de l'association, les projets soutenus. La discussion porte sur la nécessité d'un site visible par tous alors que l'association n'a pas cette vocation. F-M. Blondel cherche des précisions sur la faisabilité, la décision de mettre en œuvre ou non ce projet sera prise lors de la prochaine réunion. Les membres récents dans l'association déclarent ignorer l'histoire de Tour 123 et souhaitent que cette histoire soit rédigée pour garder la mémoire. Le rôle du site est de servir de mémoire et de documentation pour les membres et amis de l'association.
- La numérisation puis la mise en ligne des ouvrages « Libres parcours » : La numérisation de la collection de Sciences physiques « Libres parcours » (manuels et guides du maître pour le collège, 1ère éd. entre 1977 et 1980, Hachette) est impossible à l'heure actuelle car l'association ne dispose des droits d'auteurs que sur les textes, et pas sur les illustrations ni la mise en page. C. Larcher propose de contacter Hachette, de faire le point avec l'éditeur sur les possibilités de réédition commerciale des guides du maître mis à jour, et des livres élèves (mais les dates de parution semblent aujourd'hui ou pas assez récentes, ou pas assez lointaines), ou de numérisation par l'association, en accès libre ou réservé aux chercheurs (cette option étant la plus facile). Les références des auteurs des photos apparaissent dans les ouvrages, l'idée de remplacer les illustrations par d'autres semble irréaliste. L'option de la numérisation des seuls textes est enfin envisagée. Afin que la question ne reste pas pendante indéfiniment, la décision sera prise lors de la prochaine assemblée générale.
- Recueil de textes fondateurs pour la didactique des sciences et de la technologie : M. Paindorge et J-L. Martinand ont discuté d'un premier choix de textes et collecté. Le projet n'a pas beaucoup avancé, d'abord par manque de temps ; mais Jean-Louis Martinand souligne en outre que les incertitudes marquées affectant les orientations didactiques de STEF, et même le caractère fondamentalement didactique de STEF affecte la crédibilité d'un tel projet.

Projets non prévus et traités dans l'année écoulée

- Soutien financier pour le projet « sac à D.D. », un sac d'objets pour des activités en classe sur le thème du Développement durable de l'Exploradôme. N. Mangeot a présenté le projet. Il cite l'exemple d'une déchetterie réalisée en classes par les élèves (récupération des déchets...). Après un an et sept classes participantes, il reste à en tirer le bilan. M. Coquidé ajoute qu'un étudiant de Master de STEF a suivi deux classes (primaire, collège) et mène des entretiens avec les enseignants de ces classes.
- demande de soutien financier (Alfa Oumar Diallo, qui a préparé sa thèse à STEF) pour la publication d'un ouvrage. Il n'a pas été donné suite à la demande, présentée comme un appel à « bailleurs de fonds », après la parution du second tome tiré de sa thèse et sans que le fond et l'intérêt ne puisse être discuté par l'association.

2. Rapport moral

J-L. Martinand rappelle la vocation de l'association Tour 123, née d'un travail collectif d'enseignants-chercheurs, de formateurs d'enseignants, et d'enseignants pour la conception et la réalisation de la collection *Libres parcours*, dont une partie des droits d'auteurs avait été capitalisée pour favoriser des activités de production d'outils d'éducation ou de médiation scientifiques et technologiques. Il rappelle notamment le nouvel article 2 qui fixe les buts: « *la réflexion et l'aide à la conception et la réalisation de rencontres, de documents et d'outils pour l'éducation, la médiation et la formation scientifiques et technologiques.* ». C'est dans ce sens qu'il a accepté le rôle de secrétaire général, et dans nul autre.

Accorder de l'importance à ces activités, c'est pour une association dont le destin est lié à celui de l'actuel laboratoire STEF, successeur du regroupement LIREST, servir de relais entre une équipe de recherche, maintenant dans une École normale supérieure et des milieux de formateurs, d'enseignants et de médiateurs qui sont vitaux pour la recherche en éducation, particulièrement en didactique des sciences et technologie. C'est dans cet esprit que le LIREST avait mis en place la *Lettre LIREST* (plusieurs milliers d'adresses électroniques), que l'association avait décidé de soutenir plus fortement lors de sa dernière assemblée générale, en prévision du départ en retraite de son rédacteur. C'est aussi dans le même esprit que des membres de STEF avaient pris une part plus importante dans l'organisation et l'orientation des Journées internationales de Chamonix, que l'association a soutenues depuis longtemps avec ses moyens. Et c'est encore dans le même esprit qu'avait été fondée l'Association européenne pour l'éducation technologique.

Depuis plusieurs années le laboratoire STEF n'a plus conçu en tant que laboratoire quels avantages et quelles opportunités il pouvait tirer de ces moyens d'interaction avec des milieux qu'ils ont contribué à regrouper, structurer et fidéliser. Il appartient à STEF de définir ses orientations ; mais il appartient à Tour 123 de dire que dans les circonstances actuelles, les orientations tacites de STEF rendent en partie sans objet sa relation privilégiée avec ce laboratoire. Il en résulte une interrogation de fond sur le rôle de Tour 123 sur laquelle nous devons réfléchir et réagir.

Heureusement il existe des initiatives de membres de STEF qui intéressent Tour 123, comme le montre la suite de l'ordre du jour, et les contacts avec l'équipe de l'Exploradôme et avec le groupe Traces sont fructueux. Au cas par cas, des actions communes et des soutiens continueront à être construits et menés à bien.

Autres points de discussion

- les relations avec l'association Traces : J-L. Martinand est actuellement le seul membre de l'association Tour 123 à participer aux actions de Traces, notamment par sa participation au suivi des journées de Chamonix. Ces relations personnelles privilégiées lui permettent de représenter Tour 123. S'il n'est plus vraiment temps de proposer une communication aux prochaines Journées, le thème « Le Jeu et les jeux » devrait tout de même attirer l'attention des membres de Tour 123.
- la lettre STEF : lors de l'assemblée générale de mai 2010, il avait été noté « *Tour 123 doit continuer à avoir des relations privilégiées avec le laboratoire STEF, héritier du LIREST. Dans l'immédiat la Lettre STEF, qui succède à la Lettre LIREST doit être soutenue et utilisée par Tour 123* ». Actuellement la lettre STEF n'est plus diffusée depuis septembre 2012 et sa reprise par le laboratoire STEF est en suspens.

3. Rapport financier

Le compte bancaire de l'association est maintenant domicilié à l'agence BNP-Paribas de Bagneux. Le patrimoine financier se répartit sur un compte courant mais surtout sur un compte d'obligations.

M. Paindorge présente le bilan financier sur ces deux comptes, arrêté au 31 décembre 2012.

Sur le compte courant, très peu d'opérations ont été effectuées :

- le versement de 1000 euros à l'Exploradome pour soutenir le projet sac à D.D
- le paiement des frais de gestion du compte (7 euros)
- le versement par l'IUFM de Créteil de 187 euros, en règlement d'une intervention de J-L. Martinand à une conférence de consensus. A. Chomat fait remarquer qu'il s'agit là d'une recette inhabituelle (prestation liée à l'activité d'un adhérent), jusqu'alors les recettes de l'association provenaient surtout de la vente de documents.

Il n'y a pas eu d'opérations sur le compte d'obligations mais il sera nécessaire de vendre en 2013 pour financer de nouveaux projets (opération à réaliser par le président de l'association).

Il reste à prévoir le paiement de P. Varrin pour le travail réalisé.

- Le montant de la cotisation 2013 reste de 10 euros.
- Jean-Louis Martinand demande que le prêt accordé en 2011 à l'association Traces pour assurer la transition des JIES soit transformé en don. La décision est prise à l'unanimité. Il reste à rédiger un courrier pour prévenir l'association Traces.

4. Renouvellement du conseil d'administration et du bureau

Conformément aux statuts de l'association, sept membres sont à élire parmi les membres de l'association.

Sont élus :

- pour le conseil d'administration : E. Bruillard, A. Chomat, G. Delacôte, C. Hamon, J.L. Martinand, M. Paindorge, un représentant de l'association TRACES.
- pour le bureau : J.L. Martinand secrétaire général, M. Paindorge trésorière, C. Hamon secrétaire.

5. Présentation de projets

Il est rappelé la nature des projets susceptibles d'être soutenus par l'association Tour 123.

Projets	<i>pour l'éducation</i> scientifique et technologique	<i>pour la médiation</i> scientifique et technologique	<i>pour la formation</i> scientifique et technologique
conception et réalisation de <i>rencontres</i>			
conception et réalisation de <i>documents</i>			
conception et réalisation d' <i>outils</i>			

1) Projet présenté par N. Mangeot/ Association Savoir Apprendre

Exposition interactive temporaire sur le développement durable des transports, intitulée « Bougez Vert ».

Cf. Annexe 1

2) Projet présenté par F. Tort/ projet Castor

Réalisation d'une plate-forme de mise à disposition d'exercices, en relation avec le concours Castor.

Cf. Annexe 2

3) Projet présenté par P. Varrin, M. Paindorge

Numérisation et mise en ligne sur le site Arthèque des documents produits pour les modules d'expérimentation de la commission Lagarrigue.

Cf. Annexe 3

Le principe du soutien à ces trois projets présentés est décidé. Une copie de chacun des trois projets est annexée au présent procès verbal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h.

Le 1^{er} février 2013.

Le secrétaire général :

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J.L. Martinand', with a stylized flourish at the end.

Jean-Louis Martinand